

Gestion des ressources humaines des professions sanitaires et médico-sociales

ECTS : 6

Description du contenu de l'enseignement :

Cours en deux parties. Une partie "théorique" Droit du travail / Relations individuelles et collectives du travail. Une partie "pratique" avec ateliers opérationnels (simulations d'entretiens, cas pratiques).

Compétence à acquérir :

Maitrise des problématiques managériales du secteur. Acquisition des connaissances juridiques indispensables et intégration de la dimension pratique du droit du travail dans son management

Mode de contrôle des connaissances :

Devoir sur table et mises en situations